

... mais dans l'ensemble, c'est le document que nous allons soumettre à la Chambre des communes et que vont ratifier les Assemblées législatives provinciales.

Quelle est la position véritable du gouvernement? A-t-il l'esprit ouvert au sujet de ces modifications, comme le vice-premier ministre l'a laissé entendre hier? Ou va-t-il au contraire se servir de sa majorité écrasante pour s'opposer à tout amendement qui pourra être présenté à la Chambre des communes?

● (1420)

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, si quelqu'un cherche à semer la confusion, c'est bien le chef de l'opposition. Cela ne m'étonne pas étant donné ce que son parti a laissé entendre. Nous ne savons pas vraiment quelle est sa position au sujet de la réforme constitutionnelle ou de cet accord.

Je me réjouis qu'il ait cité les paroles du premier ministre. Comme je l'ai dit hier et comme le premier ministre l'a déclaré dès le premier jour, il s'agit d'une question très importante. Nous sommes prêts à ouvrir un débat approfondi au Parlement sur ce sujet. Je suis disposé à m'entendre avec les leaders parlementaires sur une solution satisfaisante à cet égard. Je suis sûr que cela se fera dans l'intérêt du chef de l'opposition et de tous les autres députés.

#### LA NATURE DU DÉBAT AU PARLEMENT

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, c'est une question très claire que nous posons au vice-premier ministre, non seulement à titre de vice-premier ministre du pays, mais de leader du gouvernement à la Chambre.

Nous ne demandons pas quelle est la teneur de ces négociations, mais simplement comment nous allons procéder. Du point de vue constitutionnel, le Parlement a le droit de modifier n'importe quel accord. Du point de vue politique, le vice-premier ministre et le premier ministre, qui jouissent d'une majorité écrasante à la Chambre des communes, ont la possibilité de s'opposer à tout amendement raisonnable à l'Accord du lac Meech.

Allons-nous tenir un véritable débat sur cet accord, s'il est adopté ou s'agira-t-il d'une simple farce? Il peut répondre à cette question s'il est autorisé à le faire.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, cette question très claire a obtenu une réponse très claire. J'y ai déjà répondu.

Cette question a été soulevée à la Chambre le 1<sup>er</sup> mai. Le 11 mai, nous avons tenu un débat. Nous étions disposés à prolonger les heures pour tenir un long débat le lundi où cette question a été abordée. Nous étions prêts à faire durer le débat

#### Questions orales

pendant deux ou trois jours. Les députés d'en face n'étaient pas vraiment intéressés et tenaient à le limiter à un député par parti.

Nous les avons invités à participer à ce débat, parce que nous voulions obtenir leurs points de vue et leurs observations avant la rédaction finale de l'accord. Nous leur avons demandé leur avis et je suis certain que nous le ferons de nouveau. Ce processus n'a pas été clairement défini, mais j'ai manifesté sans équivoque le désir d'établir, avec mes collègues, un processus satisfaisant, dans l'intérêt de tous les députés.

#### LA TENUE D'AUDIENCES DE COMITÉS

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, nous nous enquêrions non seulement au sujet du débat parlementaire, mais également au sujet d'audiences de comités qui permettent aux Canadiens d'exprimer leurs points de vue.

Hier, le vice-premier ministre a refusé de nous préciser si des audiences auront lieu. Le 26 mai, au Sénat, le sénateur MacEachen a posé la question suivante au leader du gouvernement au Sénat:

Dois-je déduire des propos du leader du gouvernement que quoi qu'il en soit, il y aura une étude au comité, que ce soit par deux comités distincts ou un comité mixte?

Ce sur quoi le leader du gouvernement au Sénat a répondu:

Oui, honorables sénateurs.

Le leader du gouvernement au Sénat parlait-il au nom du gouvernement lorsqu'il a déclaré qu'on allait tenir des audiences? Va-t-il y en avoir ou non?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je dois dire que je trouve étrange que tout le monde négocie au nom du leader parlementaire du parti libéral, alors qu'il reste les bras croisés à sa place. J'ignore au juste si son emploi est en danger ou s'il se sent menacé, mais on peut se demander ce qui se passe dans ce coin-là.

Je le répète, je suis persuadé que l'éminent leader parlementaire du parti libéral sera disposé à négocier avec moi, à l'instar de son collègue néo-démocrate, afin d'en arriver à une solution satisfaisante. Je ne veux certes pas écarter toute solution possible à ce stade-ci.

#### L'ADOPTION POSSIBLE D'UNE RÉOLUTION AVANT L'AJOURNEMENT D'ÉTÉ

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, j'espère qu'on rejettera au moins la solution proposée par le leader du gouvernement à l'autre endroit, le même jour, à savoir:

A titre d'avis personnel, disons que j'espère et que je crois que toutes les Assemblées législatives pourront adopter ces résolutions avant l'ajournement d'été.